



n° 9 | 2018

Alain Ausoni

« La Francophonie translingue »

Singulariser l'écriture translingue : une catégorie littéraire et ses usages

Alain Ausoni
(Université de Lausanne)

RÉSUMÉ

Cet article de synthèse cherche à contextualiser l'émergence de la catégorie littéraire *translingue*. Survolant certains gestes critiques et certaines interventions d'écrivains, on verra que de récentes focalisations sur le fait translingue ont servi à dépasser le traditionnel clivage entre les littératures française et francophones, mettre en lumière la spécificité de la condition de l'écrivain hors-sa-langue et signaler la littérarité préservée du français.

MOTS-CLÉ

Écriture ; translingue ; littérature ; mondiale.

POUR CITER CET ARTICLE

Alain Ausoni, « Singulariser l'écriture translingue : une catégorie littéraire et ses usages », dans *Interfrancophonies*, n° 9, *La Francophonie translingue*, Alain Ausoni, éd., 2018, p. 45-55, <www.interfrancophonies.org>.

Interfrancophonies, n° 9 | « La Francophonie translingue », Alain Ausoni, éd., 2018, www.interfrancophonies.org

Singulariser l'écriture translingue : une catégorie littéraire et ses usages

ALAIN AUSONI

CET ARTICLE VISE À CONTEXTUALISER l'émergence dans les études littéraires de ce qu'on appelle désormais volontiers l'écriture *translingue*. L'intérêt ne sera pas de défendre l'usage de cette étiquette plutôt qu'une autre mais de comprendre comment il se fait qu'on en ait affublé une catégorie d'écrivains, les singularisant du même coup, pour faire émerger une tradition littéraire. Il s'agira donc de s'intéresser aux raisons de ce geste, impulsé par la critique et par certains écrivains, avec pour cadre les littératures en français depuis 1940, année de la parution d'un dossier pionnier sur l'écriture translingue dans une revue parisienne.

Faire le point sur les usages de cette catégorie littéraire, c'est partir du principe qu'on isole un corpus de textes pour en favoriser certaines lectures, qui peuvent bousculer un peu, de diverses manières, notre idée du fait littéraire et de son histoire. En ce sens, l'émergence de l'intérêt pour la littérature translingue au sein des lettres françaises gagne sans doute à être replacée au carrefour de différentes évolutions qui ne pourront être brossées qu'à trop grands traits dans ces pages. Signalons d'abord l'effet du développement des études postcoloniales qui, sans doute plus que toute autre chose dans la francosphère, a contribué à découpler le fait linguistique du fait national. Gardons ensuite à l'esprit l'évolution parallèle des manières de se représenter la langue littéraire, pensée petit à petit comme langue étrangère à la langue commune, et le bilinguisme tardif ou de la subjectivité multilingue, qu'on a cessé d'indexer, pour les dévaloriser, au modèle du locuteur natif monolingue. Et, enfin, on verra que le récent coup de projecteur sur la littérature translingue en français gagne certainement à être pensé avec le progressif déclasserement de cette langue au cours du vingtième siècle.

L'inventaire qu'on va lire n'a pas de prétention à l'exhaustivité : l'espoir est qu'il soit significatif de la combinaison des éclairages qui ont fait du translinguisme littéraire un phénomène particulièrement visible ces dernières années.

TRANSLINGUISME : CRÉATION ET USAGES D'UN LABEL

On a pris l'habitude de parler de *multilinguisme* pour caractériser le jeu des langues dans des espaces sociaux. *Plurilinguisme* est dès lors plutôt réservé à la sphère du locuteur et à la description de ses productions¹. Dans le domaine littéraire, ce terme pose problème en ce qu'il est susceptible de conduire à un amalgame entre les compétences langagières des locuteurs-écrivains, une majorité de la population mondiale fonctionnant au quotidien en plusieurs langues, et la réalité langagière de leurs textes publiés : de nombreux écrivains plurilingues n'écrivent que dans leur langue première et tous ne produisent pas des textes plurilingues, c'est-à-dire faits de plusieurs langues². Pour sortir de cette aporie, translinguisme – comme d'autres néologismes référant au même phénomène, dont le principal, moins usité, est sans doute « exophonie »³ – s'est révélé fonctionnel. Si les définitions en diffèrent légèrement, la plupart des critiques se rejoignent quand ils l'utilisent pour référer à la pratique de l'écriture littéraire dans une langue étrangère, d'où l'usage fréquent des expressions *écriture translingue* ou *translingual writing*⁴. Plus récent et pour l'heure minoritaire dans le domaine littéraire, un autre usage sur lequel nous ne nous arrêterons pas ici signale comme translingues des processus d'écriture propres aux écrivains plurilingues « où les langues se rencontrent pour

¹ François Rastier, « Introduction », dans *Écrire en langues : littératures et plurilinguisme*, Olga Anokhina et François Rastier (dir.), Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015, p. X.

² Notons que la génétique textuelle nous apprend que certains textes monolingues sont le fruit de processus créatifs plurilingues, voir par exemple Olga Anokhina et Emilio Sciarrino (dir.), *Entre les langues, Genesis*, n° 46, Paris, PUPS, 2018.

³ Voir la formulation de ce label par l'écrivaine translingue Yōko Tawada (*Exophonie*, Tokyo, Iwanami Shoten, 2003) et son succès dans la critique de langue allemande : Susan Arndt et al. (dir.), *Exophonie. Anderssprachigkeit (in) der Literatur*, Berlin, Kadmos, 2007.

⁴ Notons ici que des écrivains se servent aussi créativement de cette étiquette, comme en témoigne l'exemple suivant : « En me translinguant en français, dans un répertoire où être et substances sont identifiés par le féminin et le masculin, je trébuche sur la faille de l'ordre confucéen » Anna Moi, *Espéranto, désespéranto. La francophonie sans les Français*, Paris, Gallimard, 2006, p. 43. Voir entre autres : Steven G. Kellman, *The Translingual Imagination*, Londres, University of Nebraska Press, 2000 ; Ottmar Ette, *ZwischenWeltenSchreiben. Literaturen ohne festen Wohnsitz (ÜberLebenswissen II)*, Berlin, Kadmos, 2005 ; Eugenia Kelbert, *Acquiring a Second Language Literature: Patterns in Translingual Writing from Modernism to the Moderns*, thèse de doctorat non publiée, Yale University, mai 2015 ; Cécilia Allard et Sara De Balsi (dir.), *Le Choix d'écrire en français. Études sur la francophonie translingue*, Amiens, Encrage, 2016 ; Jacqueline Dutton, « World Literature in French, littérature-monde, and the Translingual Turn », *French Studies*, 70/3, 2016, p. 404-18 ; Franca Bruera (dir.), *Écrivains en transit. Translinguisme littéraire et identités culturelles*, CosMO (Comparative Studies in Modernism), n° 11, décembre 2017 ; Alain Ausoni, *Mémoires d'outre-langue. L'écriture translingue de soi*, Genève, Slatkine, 2018.

s'influencer, se traduire, s'hybrider mutuellement⁵ ». Dans ce cas comme dans l'autre, la mobilisation du préfixe *trans-* permet de faire le point sur la dynamique créative du passage des langues.

Alors que le plurilinguisme est indexé au sujet parlant ou signale la co-présence des langues dans ses textes, le translinguisme réfère à une pratique. Parmi les nombreux écrivains plurilingues, plutôt rares sont ceux qui pratiquent l'écriture translingue. Reste l'épineuse question de définir ce qu'on entend par pratiquer une langue étrangère sachant que, pour faire œuvre littéraire et être publiés, les auteurs considérés font le plus souvent preuve de connaissances culturelles approfondies et d'un haut degré de maîtrise de la langue⁶. Petit à petit, on a eu tendance à singulariser les écrivains pratiquant une langue acquise tardivement⁷. C'est dire qu'on a cru bon d'importer dans les études littéraires la distinction commune dans l'étude du bilinguisme et de l'acquisition des langues entre les bilingues précoces et les bilingues tardifs, dont l'acquisition et l'incorporation de la langue tout comme le développement cognitif tendent à se réaliser de manières différentes⁸. Cette restriction de champ a certainement à voir avec la propension de ces derniers à thématiser l'étrangeté de leur langue d'écriture ou à faire littérature de leur expérience du passage des langues⁹. Mais disant cela, on quitte déjà les définitions pour considérer les raisons de la singularisation des écrivains translingues. Et c'est bien ce qui nous importe.

⁵ Dirk Weissmann, « Monolinguisme – plurilinguisme – translinguisme. À propos de la genèse du poème 'Huhediblu' de Paul Celan », *Entre les langues*, O. Anokhina et E. Sciarrino (dir.), *Genesis*, n° 46, Paris, PUPS, 2018, p. 37 ; voir aussi Myriam Suchet, *L'Imaginaire hétérolingue. Ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

⁶ Il faut relever à ce propos qu'on ne dispose pas encore d'études approfondies sur l'accompagnement éditorial des auteurs translingues.

⁷ Voir notamment: Véronique Porra, *Langue française, langue d'adoption. Une littérature « invitée » entre création, stratégies et contraintes (1946-2000)*, Hildesheim, Georg Olms Verlag, 2011; Eugenia Kelbert, *Acquiring a Second Language Literature: Patterns in Translingual Writing from Modernism to the Moderns*, thèse de doctorat non publiée, Yale University, mai 2015; Cécilia Allard et Sara de Balsi (dir.), *Le Choix d'écrire en français. Études sur la francophonie translingue*, Amiens, Encrage, 2016; Alain Ausoni, *Mémoires d'outre-langue. L'écriture translingue de soi*, Genève, Slatkine, 2018.

⁸ À ce sujet voir par exemple Aneta Pavlenko, « Bilingualism and thought in the 20th century » dans *Thinking and Speaking in Two Languages*, A. Pavlenko (dir.), Bristol, Multilingual Matters, 2011, p. 1-28.

⁹ Cela ne signifie pas que le bilinguisme précoce soit une expérience anodine pour l'enfant : voir à ce propos comment le poète Claude Esteban s'est attaché à contrer la présentation du bilinguisme précoce en expérience d'incorporation douce des langues en jeu dans *Le Partage des mots*, Paris, Gallimard, 1990.

CONRAD ET LES CONRAD FRANÇAIS : DE L'EXCEPTION AU PHÉNOMÈNE LITTÉRAIRE

Au printemps 1940, un peu plus d'un an après l'attribution du prix Goncourt à Henri Troyat, *Les Nouvelles littéraires* consacrerent une enquête pionnière à des « écrivains étrangers de langue française », ayant eu, comme lui, « à choisir pour s'exprimer entre plusieurs langues »¹⁰. Dans le texte d'introduction de cette enquête, le journaliste George Higgins, de langue maternelle anglaise, fut présenté comme « mieux qualifié que quiconque » pour interroger ces auteurs nommés pour l'occasion « Les Conrad français ». Ce label est symptomatique d'au moins deux mouvements, liés entre eux, qui ont déterminé pour partie notre appréhension du phénomène de l'écriture translingue jusqu'à aujourd'hui.

Le premier participe du geste critique du passage de la centration sur un nombre très restreint de cas d'écrivains jugés extraordinaires, et étudiés dans la singularité de leur parcours entre les langues – tels Josef Conrad, justement, ou Samuel Beckett – à la caractérisation d'une tradition littéraire au sein de laquelle, quelles que soient les particularités de leurs trajectoires langagières, on commença à penser que les écrivains partageaient une commune condition.

Mais le moment de ce passage n'est pas anodin : en 1940, le français n'était plus la langue mondiale et, pour ce qui concerne le poids des littératures, les écrivains de toute l'Europe avaient commencé depuis une dizaine d'années à lorgner du côté de l'Amérique¹¹. On peut donner un aperçu de l'acuité de la question linguistique à cette période en notant qu'en première page des trois numéros accueillant l'enquête sur les Conrad français parurent, dans l'ordre, les articles suivants : « La langue ne s'identifie ni avec la race, ni avec la nation » d'Albert Dauzat, « La langue française en Belgique et ses titres de noblesse » de Charles Plisnier, et « La Concision vertu française » de Drieu La Rochelle. Dans ce contexte, on ne prend pas trop de risques à imaginer qu'en faisant le point sur les « Conrad français », on chercha à marquer, pour le défendre, l'attrait culturel du français. Si, cherchant à œuvrer dans une langue de plus grande diffusion que sa langue première, Josef Conrad ne choisit pas le français, d'autres, nombreux, le firent. On les mit en lumière. C'est là le deuxième mouvement.

Cette enquête témoigne en outre des difficultés inhérentes à la constitution critique d'une tradition littéraire spécifique basée sur des faits biographiques. Une manifestation en est la valse des différentes manières de qualifier cette tradition et l'absence d'une formulation explicite des critères ayant guidé Higgins dans la sélection des

¹⁰ Georges Higgins, « Une enquête des nouvelles littéraires. Les Conrad français », *Les Nouvelles Littéraires*, n° 911, samedi 30 mars 1940, p. 1.

¹¹ Gilles Philippe, *French Style. L'accent français de la prose anglaise*, Paris, Les impressions nouvelles, 2016, p. 6.

écrivains retenus. Car à quoi les « écrivains étrangers de langue française » sont-ils en réalité étrangers ? À la France ? On devrait alors en toute logique compter parmi eux des auteurs suisses romands, belges ou québécois. Or on comprend bien qu'ils ne sont pas la cible de l'enquête. Le texte d'introduction du dernier volet le confirme : il s'agit pour Higgins de faire dire aux écrivains concernés « pourquoi ils ont préféré le français à leur langue maternelle¹² ». C'est donc que le français leur fut, un temps, langue étrangère. Mais qu'est-ce à dire ? Qu'ils ont d'abord pratiqué une autre langue ? Qu'ils n'ont pas appris le français à l'école ? Ou que cette langue ne jouait aucun rôle dans leurs communautés d'origine ? Peut-être tout cela à la fois, si on remarque que le journaliste n'a pas non plus interrogé d'écrivain né dans les territoires coloniaux, pourtant caractérisés, on le sait, par un plurilinguisme sociétal impliquant le plus souvent pour les individus la pratique quotidienne de plusieurs langues. Ou peut-être doit-on aussi considérer dans leur cas que la fragilité des circuits éditoriaux dans les langues indigènes empêche de penser le recours au français comme un véritable choix, et *a fortiori* comme l'expression d'une préférence.

La variété des trajectoires d'appropriation du français chez les écrivains interrogés et les diverses manières qu'ils ont de se représenter leur rapport au français peuvent expliquer le flou conceptuel des cadres de l'enquête. Ciblant des écrivains dont il pensait qu'ils avaient eu « à choisir pour s'exprimer entre plusieurs langues », Higgins enregistra de sèches récusations, comme face à Joseph Kessel qui, certes plurilingue, ne se reconnut pas dans le corpus du journaliste : « je n'ai pas eu à préférer le français à une autre langue. Je suis venu en France à l'âge de quatre ans, l'ai quittée à sept ans et y suis revenu trois ans après pour toujours. Voilà pourquoi je ne peux écrire qu'en français¹³ ». Les conditions de la socialisation langagière de Kessel semblent avoir eu pour effet de constituer le français en seul instrument légitime à ses yeux pour la pratique de l'écriture. Mais peut-être en serait-il allé différemment, dans des conditions semblables, pour un autre écrivain.

Aussi, les explorations subséquentes du phénomène de l'écriture translingue, justifiant de diverses manières la mise au point sur une tradition littéraire jugée particulière, exposeront-elles volontiers le défi que représente la constitution d'un corpus. Elles se caractériseront souvent en outre par une inscription plus marquée du phénomène dans les dynamiques socioculturelles qui le déterminent et par une plus grande attention aux particularités de la subjectivité et de la cognition plurilingues.

¹² Georges Higgins, « Une enquête des nouvelles littéraires. Les Conrad français », *Les Nouvelles Littéraires*, n° 916, samedi 4 mai 1940, p. 4, je souligne.

¹³ Georges Higgins, « Une enquête des nouvelles littéraires. Les Conrad français », *Les Nouvelles Littéraires*, n° 912, samedi 6 avril 1940, p. 4.

DÉPASSER LE CLIVAGE LITTÉRATURE FRANÇAISE / LITTÉRATURES FRANCOPHONES

La première monographie consacrée au phénomène de l'écriture translingue en français, *Singularités francophones* de Robert Jouanny, paraît en l'an 2000. Soixante ans après l'enquête pionnière de Higgins, suite à l'émergence puis l'institutionnalisation des littératures des espaces (post)coloniaux, on a pris l'habitude de penser les écritures d'expression française selon une opposition binaire entre la littérature française et les littératures francophones. On peut se faire une idée de la solidité de ce paradigme en appréciant la violence de la charge que le manifeste littéraire *Pour une littérature-monde en français* (2007) a récemment tenté de lui porter¹⁴. Selon ses signataires, la francophonie littéraire s'apparente à un ghetto : l'adjectif *francophone* révèle et renforce la structuration parisiocentrique du système littéraire de langue française, laquelle constitue un obstacle à la reconnaissance de la vitalité des écritures en français sur le plan mondial.

Or, pour ce qui nous intéresse, il apparaît que la graduelle solidification de l'opposition entre la littérature française et les littératures francophones a contribué à masquer le fait translingue. Reposant traditionnellement sur une organisation géographique des corpus qu'elles présentent, les études des littératures francophones en ont été réduites à ignorer l'écriture translingue ou à l'assimiler au canon de la littérature française, comme l'indique Jouanny dès les premières pages de son ouvrage :

Le recours à la géographie comme mode de détermination de l'identité littéraire méconnaît un phénomène, statistiquement négligeable, et amène la critique littéraire à ignorer ou à assimiler ces inclassables qui, pour des raisons diverses tantôt momentanément historiques, tantôt familiales, politiques, morales, psychologiques, culturelles ou simplement fortuites, ont réellement choisi de proposer une œuvre littéraire d'expression totalement ou partiellement française. Cette diaspora mérite d'être prise en considération car, marginale, elle échappe à nos clivages, catégories et rivalités nationales ; optionnelle, elle s'inscrit dans une démarche plus individuelle que collective, indépendante ou moins dépendante des contraintes de la tradition et de l'histoire¹⁵.

Si pour les francophones ataviques (belges, suisses romands, québécois) et, d'une autre manière, pour les francophones des espaces (post)coloniaux l'usage du français est toujours une affaire collective, il existe des modes d'accès plus personnels – ou singuliers, d'où le titre de l'essai de Jouanny – au français. Cinq ans avant l'étude de Jouanny, Dominique Combe avait indiqué la nécessité de « combler un vide dans les histoires de la francophonie, qui ne semblent considérer que les traditions nationales, ou du moins collectives » en s'intéressant, à travers l'étude

¹⁴ « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde des livres*, 15 mars 2007.

¹⁵ Robert Jouanny, *Singularités francophones. Ou choisir d'écrire en français*, Paris, PUF, 2000, p. 6.

d'écrivains comme Beckford, Strindberg, Wilde, Rilke, Istrati, Beckett ou Cioran, à l'existence d'une « francophonie individuelle¹⁶ ». Mais il faut croire que le paradigme n'en perdît pas de sa force puisque, une quinzaine d'années plus tard, Combe ouvrait son influent manuel sur *Les Littératures francophones* par une restriction de champ explicite : ne seront pas considérés les écrivains translingues qui, s'« ils peuvent être qualifiés de 'francophones' », n'appartiennent pas « à une communauté de sujets (groupe ethnique, peuple, nation) qui parle français et, par extension, qui écrit en langue française¹⁷ ».

Les écrivains translingues ont eux-mêmes souvent cherché à marquer la particularité de leur position et de leur expérience de la langue française, exprimant volontiers leur inconfort à être rangés parmi les auteurs francophones. Une récente manifestation de cette lutte pour la singularité peut se lire dans le discours de réception d'Andreï Makine à l'Académie française. Triomphalement élu, Makine prit la liberté de ne pas se livrer au traditionnel exercice d'admiration de celle qui l'avait précédé au cinquième fauteuil, la célèbre romancière algérienne Assia Djébar. Plutôt que d'évoquer, comme on aurait pu s'y attendre, tout ce qui rapproche son parcours de celui de Djébar, en faisant le point par exemple sur leur enfance d'ailleurs, l'attrait de Paris et le défi d'écrire en français, ou de montrer en quoi l'œuvre de cette écrivaine a notamment ouvert de nouvelles voies à l'exploration de la subjectivité postcoloniale, Makine opposa de manière très schématique la situation des « écrivains francophones appartenant aux anciennes colonies françaises » à celle des « étrangers francophones » pour suggérer que ces derniers, dont il est, occupent une position privilégiée pour œuvrer à défendre et illustrer la langue française¹⁸. Selon Makine, l'imposition du français dans les territoires coloniaux tend à placer l'écrivain (post)colonial dans un « enfermement insoluble » entre sa langue d'enfance et le français, dont il ne se prive pas de rappeler que Djébar l'avait appelé sa « langue marâtre ». Alors que ces écrivains – la généralisation est de Makine – sont condamnés à écrire peu ou prou *contre* la langue française, les auteurs translingues aspirent selon lui volontiers à « se fondre en elle », selon le mode d'un écrire *en vertu de*, voire d'un écrire *pour* le français.

Généralisant de la sorte, Makine ne rend évidemment justice ni la diversité des poétiques postcoloniales ni à la variété des rapports au français qui structurent la production translingue. Mais on gagne certainement à voir son choix d'extrapoler à partir de son expérience et de sa lecture de Djébar comme un acte réactif contre le pouvoir structurant des catégories qu'on forge pour penser le réel : pour Makine, il importe de ne pas voir l'écriture translingue dissoute dans les littératures francophones.

¹⁶ Dominique Combe, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette, 1995, p. 11-12.

¹⁷ Dominique Combe, *Les Littératures francophones. Questions, débats, polémiques*, Paris, PUF, 2010, p. 7 et p. 8.

¹⁸ Andreï, Makine, « Discours de réception de M. Andreï Makine », 15 décembre 2016. URL : <http://www.academie-francaise.fr/discours-de-reception-de-m-andrei-makine> [consultée le 3.11.2017]

RÉVÉLER LES SPÉCIFICITÉS DE LA CONDITION TRANSLINGUE

L'usage du terme *translingue* dans les études littéraires a été popularisé par une étude de langue anglaise, parue la même année que celle de Jouanny – et il faut s'arrêter brièvement pour se demander si leur parution simultanée au tournant du siècle n'indique pas que le translinguisme était devenu un phénomène trop visible, du moins dans les deux langues concernées, pour ne pas être étudié pour lui-même. Contrairement à Jouanny qui, craignant de réifier le fait translingue en procédant autrement qu'« à sauts et à gambades » entre « telle ou telle vocation singulière », arrivait à « un rassurant constat de “diversalité”¹⁹ », Steven Kellman, chercha à présenter le translinguisme comme « a genuine and rich tradition, one in which authors are acutely aware of shared conditions and aspirations » dans *The Translingual Imagination*²⁰.

Dans cette optique, l'intérêt de la catégorie littéraire du translinguisme se justifie entre autres par la densité du réseau intertextuel reliant les productions des écrivains concernés et par leur prédilection pour l'examen de l'expérience du translinguisme. Que cela soit explicité ou non dans leurs textes, Kellman rappelle ainsi de manière convaincante que Chinua Achebe répond à Conrad, que Vladimir Nabokov se situe aussi par rapport à ce dernier, qu'Eva Hoffman réagit à des écrits de Mary Antin ou, par exemple, que J. M. Coetzee et Raymond Federman ont beaucoup écrit sur Beckett. Si l'examen critique des affinités translingues reste largement à faire pour ce qui concerne le français, la situation semble comparable en ce que l'expression de telles affinités occupe une part centrale dans l'œuvre de certains écrivains. Les exercices d'admiration translingues que sont les *Tombeau de Romain Gary* et *Limbes / Limbo. Un hommage à Samuel Beckett* de Nancy Huston constitue un cas remarquable parmi bien d'autres²¹. Étudiant des auteurs consacrés qui ont pratiqué les mêmes langues qu'elle, Huston se place certes dans leur lumière, mais elle se donne dans le même temps des outils pour décrypter les effets du translinguisme sur sa propre pratique littéraire.

Or, une autre manière de constituer le translinguisme en tradition littéraire est de considérer que le bilinguisme tardif et la pratique littéraire d'une langue étrangère sont en eux-mêmes susceptibles de marquer l'écriture et la poétique. Il s'agit en d'autres termes de faire fonds sur certains aspects des recherches linguistiques dans le domaine du plurilinguisme et de l'acquisition des langues secondes

¹⁹ Robert Jouanny, *Singularités francophones. Ou choisir d'écrire en français*, *op. cit.*, p. 159 et p. 8.

²⁰ Steven G. Kellman, *The Translingual Imagination*, Londres, University of Nebraska Press, 2000, p. IX.

²¹ Nancy Huston, *Tombeau de Romain Gary*, Arles, Actes Sud, 1995 et *Limbes / Limbo. Un hommage à Samuel Beckett*, Arles, Actes Sud, 1998. À ce sujet, je me permets de renvoyer à mon *Mémoires d'outre-langue. L'écriture translingue de soi*, Genève, Slatkine, 2018, pp. 126-129.

pour cerner les spécificités cognitives de l'écriture translingue et anticiper leurs potentiels effets sur l'œuvre littéraire. Plutôt que de s'intéresser au phénomène du point de vue de la sociologie et de l'histoire littéraires, et plutôt que l'approcher par l'analyse de discours pour faire le point sur la thématisation du choix de la langue d'écriture et ses effets, une telle approche, récemment proposée par Eugenia Kelbert, tient l'usage d'une langue acquise tardivement pour un prisme à travers lequel le style d'un écrivain doit inévitablement se réfracter d'une manière ou d'une autre²².

Partant du principe que le style peut être compris comme une combinaison individuelle de choix linguistiques, l'hypothèse forte est que l'écrivain translingue tend à actualiser comme par défaut un schéma distinct de choix linguistiques dans sa langue d'adoption, même quand il en a une maîtrise irréprochable. Face au défi de contrôler un grand nombre de variables (genres littéraires, contextes de production, langues en jeu, différences individuelles, etc.), la recherche de patterns du style translingue peut privilégier l'étude d'auteurs actifs dans différentes langues, que Kellman appelle les « ambilingues », qu'ils s'auto-traduisent ou non, et se nourrir d'une approche statistique sur corpus. Les traces du translinguisme dans l'œuvre d'un écrivain ne se laissent pas aisément constituer en règles généralisables. Selon l'image suggestive de Kelbert, « [t]he study of bilingualism relates to that of translingual literature rather as the study of wind may relate to that of landscape, even though its effects in the sea may be a tornado and in the desert – the dune²³ ». Cela n'enlève rien à la nécessité d'explorer minutieusement le paysage stylistique à la recherche des effets du souffle translingue qui lui donne forme.

Arrêtons-nous un instant sur la complémentarité des approches abordées jusqu'ici. Faisant d'un côté le point sur la particularité des modes d'appropriation du français par les auteurs translingues – en opposition aux écrivains dits *francophones* – pour explorer la textualisation de leur *choix* d'écrire (aussi) dans une langue d'adoption et les manières de faire littérature de leur trajectoire entre les langues, on peut d'un autre côté se demander en quoi ces modes d'appropriation spécifiques de leur médium littéraire conditionnent des particularités non seulement thématiques ou poétiques mais aussi stylistiques de leur œuvre.

Reste, pour finir, à voir comment on a aussi eu tendance à singulariser les écrivains translingues non véritablement d'abord pour mieux lire leurs textes mais en tant que leur passage des langues est réputé mettre au jour certains fonctionnements de la domination linguistique et de la circulation littéraire au niveau mondial.

²² Eugenia Kelbert, *Acquiring a Second Language Literature: Patterns in Translingual Writing from Modernism to the Moderns*, thèse de doctorat non publiée, Yale University, mai 2015, p. 10.

²³ *Ibid.*, p. 18

SIGNALER LA LITTÉRARITÉ PRÉSERVÉE DU FRANÇAIS

Dans sa célèbre étude de la circulation littéraire sur le plan mondial, Pascale Casanova tient que la constitution progressive de l'espace international qu'elle appelle la République mondiale des lettres a partie liée avec la traduction. Et faisant le point sur les flux et les dynamiques de la traduction, en fonction du sens dans lequel elle s'opère et de la relation des langues entre lesquelles elle s'accomplit, Casanova montre que la traduction « est la grande instance de consécration spécifique de l'univers littéraire²⁴ » et révèle la violence invisible qui s'exerce à l'encontre des écrivains provenant d'espace démunis littérairement.

De la même manière qu'on a pris l'habitude, dans le domaine de la sociologie politique, de mesurer le poids d'une langue en dénombrant les locuteurs bilingues qui la pratiquent²⁵, on peut penser que le nombre des « polyglottes littéraires » d'une langue donnée constitue un indicateur fiable du poids de sa littérature dans le système littéraire mondial²⁶. Pour accéder à la légitimité littéraire, beaucoup d'écrivains sont contraints de faire passer leurs écrits dans une langue dotée d'un plus grand « indice d'autorité littéraire » ou, en d'autres termes, d'un plus haut degré de littérarité :

La transmutation littéraire est assurée par le passage de la frontière magique qui fait accéder un texte écrit dans une langue peu ou non littéraire, c'est-à-dire inexistante ou non reconnue sur le « marché verbal », à une langue littéraire. C'est pourquoi je définis ici comme *littérisation* toute opération – traduction, autotraduction, transcription, *écriture directe dans la langue dominante* – par laquelle un texte venu d'une contrée démunie littérairement parvient à s'imposer comme littéraire auprès des instances légitimes²⁷.

Cette manière d'approcher l'espace littéraire mondial a pour effet de mettre l'accent sur des processus traductifs, éditoriaux et politiques assez souvent négligés par l'histoire littéraire. Et, en ce qui concerne les écrivains, le focus se fait sur ceux qui, engagés dans une lutte pour la littérarité, ont été reconnus après avoir été traduits ou, et c'est ce qui nous intéresse, ont pratiqué l'écriture translingue et/ou se sont auto-traduits dans une langue mieux dotée littérairement²⁸. Vu sous cet angle, le translinguisme apparaît comme un symptôme particulièrement aigu des effets de domination linguistique qui structurent le monde littéraire au niveau global et comme un révélateur des luttes pour la légitimité littéraire. Pour prendre l'exemple du français, on peut dire que si des écrivains comme Joyce ou Strindberg

²⁴ Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999, p. 198.

²⁵ Voir par exemple Abram de Swaan, « The Emergent World Language System », *International Political Science Review*, vol. XIV, n° 3, juillet 1993, p. 219

²⁶ Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, *op. cit.*, p. 43.

²⁷ *Ibid.*, p. 202-203, je souligne.

²⁸ Pour un regard sociologique concordant sur la pratique de l'autotraduction à partir du corpus des auto-traducteurs nobélisés, voir Rainier Grutman, « A sociological glance at self-translation and self-translators », dans *Self-translation: Brokering Originality in Hybrid Culture*, Anthony Cordingley (dir.), Londres, Bloomsbury, 2013, p. 63-80.

ont acquis une reconnaissance mondiale après la publication de certains textes dans cette langue, il ne s'était pas agi pour eux, respectivement, « d'être traduits ou d'écrire en français mais d'accéder à la littérature et au statut d'écrivain, par l'adoption – directe ou médiatisée par la traduction – d'une langue incarnant la littérature²⁹ ».

Si des approches sociologiques telles que celle de Casanova ont mis au jour les formes de la domination linguistique dans l'univers de la littérature et ainsi permis de mieux penser l'activité de certains écrivains considérés comme des révolutionnaires du littéraire, parmi lesquels comptent des écrivains translingues, certains « défenseurs » de telle ou telle langue n'ont pas rechigné à prendre la question par l'autre bout. La production littéraire translingue, identifiée comme telle, sert alors à rassurer sur la santé d'une langue de culture. Semblable usage du fait translingue a été particulièrement fréquent en France ces dernières années. Peut-être faut-il y voir l'effet du surclassement, somme toute assez récent, du français par l'anglo-américain en tant que langue mondiale³⁰. Pour n'en donner qu'un exemple, citons l'argument décisif brandi récemment dans un article de l'influente revue *Critique* contre les esprits chagrins qui regretteraient une perte d'influence du français sur le plan culturel, argument qui procède de la singularisation de la production des écrivains translingues :

Ils [les écrivains translingues] apportent à tous ceux qui pourraient en douter la preuve que la langue française reste une langue dans laquelle peuvent continuer à s'exprimer la diversité et la complexité du monde ; qu'elle peut adresser un appel intime et comme nécessaire à ceux qui ne la parlent pas naturellement, ou pas encore. Et que cet appel est plus pressant, plus déterminant que celui que le statut international ou le rapport de forces entre les langues impose parfois, parce qu'il est fondé sur la culture³¹.

Grand implicite dans ce qui précède, la suprématie actuelle de l'anglo-américain au niveau mondial n'est pas étrangère à la focalisation sur l'écriture translingue en français. Tout autant que la reconnaissance de la spécificité de la condition de ceux qui écrivent dans une langue étrangère et que le dépassement du clivage entre la littérature française et les littératures francophones, le signalement de la préservation d'un haut degré de littérarité du français semble expliquer ce qui a pu être perçu comme le « tournant translingue³² » des lettres françaises ces dernières années.

ALAIN AUSONI
(Université de Lausanne)

²⁹ *Ibid.*, p. 203.

³⁰ J'entends cette expression au sens d'unique langue dominante dans une conjoncture mondiale donnée, en référence à Pascale Casanova, *La Langue mondiale. Traduction et domination*, Paris, Seuil, 2015.

³¹ Xavier North, « Shiak, silures et métaplasmes », « Langue française : le chagrin et la passion », *Critique*, n° 827, 2016, p. 306.

³² Jacqueline Dutton, « World Literature in French, *littérature-monde*, and the Translingual Turn », *French Studies*, 70/3, 2016, p. 404-18